



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **VOIE VERTE LE LONG DU LEZ : CES TRAVAUX QUI METTENT EN DANGER LES CYCLISTES**

Samedi prochain, la promenade urbaine dans le cadre du projet Montpellier 2040 se fera à vélo. Mais faudra-t-il attendre 2040 pour que les cyclistes soient pris en compte à Montpellier?

Qui ne connaît pas la **piste cyclable** qui, à partir du quartier Port Marianne, longe les bords du Lez et permet aux Montpellierains de **rejoindre la plage à vélo** ?

Cette piste, récemment ré-aménagée, est très empruntée, tant par les cyclistes du quotidien que par les étudiants, familles, touristes et autres promeneurs qui profitent des beaux jours pour rejoindre agréablement le littoral. Outre les vélos, les joggeurs, rollers ou parents avec poussette circulent en nombre le long des bords du Lez. Or les travaux de construction du Pont de la République ont entraîné **la coupure partielle de cette piste cyclable**.

Si nous ne contestons pas la légitimité de ces travaux, nous revendiquons par contre qu'un itinéraire de contournement sécurisé soit proposé aux nombreux usagers qui empruntent cette piste, et c'est dans ce sens que nous avons adressé un courrier aux services concernés dès le mois de février.

Nous avons réalisé un relevé sur le terrain ce dimanche 14 avril, à l'heure où un flux continu de cyclistes et promeneurs revient des plages par cet itinéraire (plus d'un cycliste toutes les 10 secondes, soit plus de 350 cyclistes par heure!). Nous sommes donc en mesure d'affirmer que **si la déviation mise en place depuis lundi 8 avril a le mérite d'exister, elle est loin de répondre aux critères de sécurité à attendre sur un axe aussi fréquenté que celui-ci !**

- > **PLUSIEURS PASSAGES BEAUCOUP TROP ÉTROITS ET DONC DANGEREUX** (photo n°1)
- > **STATIONNEMENT AUTOMOBILE SAUVAGE SUR LA PISTE** (photo n°2)
- > **NON PRISE EN COMPTE DE TOUS LES USAGERS** (cyclistes, piétons, rollers, ...) (photo n°3)
- > **PRIORITÉ DES CAMIONS DE CHANTIER SUR LES VÉLOS** (photo n°4)
- > **DÉFAUT DE SIGNALISATION** (photos n° 5 et 6)
- > **MANQUE D'ENTRETIEN** (photo n°7)

*[Ces difficultés s'ajoutent aux problèmes chroniques rencontrés sur la suite de l'avenue de la Mer entre Montpellier et Lattes : verre sur la piste sans aucun nettoyage en un an, fin brutale de la piste car la piste cyclable prévue le long de la ligne 3 n'a jamais été construite.]*

Afin de faire évoluer la situation, **nous invitons tous les élus et les usagers de cette voie verte à participer à l'action à visée informative et revendicative** que nous organisons ce **dimanche 21 avril**, rendez vous 16h devant le magasin Vélostation (situé au début de cette piste cyclable).

**NOUS DEMANDONS LA MISE EN PLACE RAPIDE D'AMÉNAGEMENTS RÉELLEMENT SÉCURISÉS :  
N'ATTENDONS PAS UN ÉVÈNEMENT TRAGIQUE POUR SE SOUCIER DE LA SÉCURITÉ DES CYCLISTES !**

**Photo n°1 : De nombreux passages beaucoup trop étroits**  
Ce virage est emprunté par les usagers venant dans les deux sens :  
risque important de collision!



**Photo n°2 : Stationnement automobile sauvage sur la piste**  
Certaines portions de la piste sont fréquemment rendues encore plus étroites voire impraticables par le stationnement automobile sauvage sur la piste



**Photo n°3: Non prise en compte de la diversité des usagers**

Sur cette photo, la cycliste est obligée de quitter le tracé cyclistes - piétons, situé à droite de l'image, pour ne pas mettre en danger la personne âgée.  
La cohabitation dans un si petit espace d'usagers se déplaçant à des vitesses différentes met potentiellement en danger les plus fragiles.



**Photo n° 4 : Priorité aux camions !**

Les camions de chantier (sortant de terrains privés) sont prioritaires sur les vélos (qui circulent pourtant sur la voie publique).  
En cas d'accident, même grave, c'est donc la responsabilité du cycliste qui sera engagée.





**Photos n°5-6: Manque de signalisation conduisant à des situations peu confortables...**



**Photo n° 7 : Manque d'entretien**  
*Nombreux morceaux de verre jonchant la piste.*

